

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI ET  
DE LA MUNICIPALITÉ

Stains, le 31 mars 2025

## **FIN DE LA TRÊVE HIVERNALE 2025 : LA MUNICIPALITÉ DE STAINS RENOUVELLE SON ENGAGEMENT AVEC L'ARRÊTÉ «ANTI MISE À LA RUE»**

**Nous sommes à la fin de la trêve hivernale, la Municipalité de Stains réaffirme son engagement en faveur du droit à un logement décent pour tou.te.s ses habitant.e.s.** Face à une crise du logement qui ne cesse de s'aggraver, notre ville reste mobilisée pour protéger les plus vulnérables et garantir la dignité de chacun.e.

Dans son 30ème rapport relatif à l'état du mal-logement en France, la Fondation pour le Logement des Défavorisés, dresse à nouveau un constat alarmant : 350 000 personnes sont sans domicile et 30 % des ménages ont eu froid dans leur logement en 2024, contre 14 % en 2020. Ces chiffres illustrent l'urgence d'agir pour offrir des solutions de logement adaptées et durables.

**À Stains, nous refusons de laisser nos concitoyen.ne.s sans réponse face à cette crise. Depuis plusieurs années, nous avons mis en place un arrêté «Anti mise à la rue», renouvelé en 2025, pour prévenir les expulsions locatives et assurer un relogement digne à chaque famille.** Cette initiative s'inscrit dans notre combat pour le respect du droit fondamental au logement, un engagement indispensable face aux politiques d'austérité qui fragilisent les plus précaires.

Le rapport met également en lumière les défis spécifiques auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap, notamment le manque criant de logements adaptés et les discriminations dans l'accès au logement. **À Stains, nous exigeons un logement accessible à toutes et tous, afin que chacun.e puisse vivre dans des conditions décentes et autonomes.**

Dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL), notre projet d'assistance à la mobilité verticale, piloté par le CCAS en collaboration avec les bailleurs, identifie les locataires en situation de handicap pour leur offrir un accompagnement spécifique.

Néanmoins, face à une crise du logement persistante, **nous appelons le Gouvernement à dégeler les crédits 2024 dédiés à la rénovation du parc social. Cela permettra aux organismes HLM de maintenir un haut niveau de rénovations.** Il est impératif de faire du logement une priorité nationale pour garantir à chaque citoyen.ne un toit.

En revanche, **nous ne tolérerons jamais que la Présidente de la Région Île-de-France insulte et discrimine les villes populaires avec sa clause «Anti-ghetto».** Cette clause empêche les municipalités de répondre à la demande des citoyen.ne.s en matière de logement social. Ensemble, soyons solidaires et offensifs pour défendre le droit au logement et la dignité de toutes les Stanoises et de tous les Stanois.